

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Epreuves-de-specialite-en-mars-mission-impossible>



école & société

Épreuves de spécialité en mars : mission impossible !

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : mardi 11 janvier 2022

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Épreuves de spécialité en mars : mission impossible !

Le SE-Unsa demande que les épreuves de spécialité programmées en mars ne soient pas maintenues en l'état. Report, annulation, ces deux solutions sont possibles. Dans tous les cas, il faut que très vite, lycéens et enseignants soient informés des décisions du ministre.

L'enjeu pour les élèves est grand : les résultats des épreuves de spécialité comptent pour plus d'un tiers du baccalauréat et ils seront scrutés à la loupe par les formations du supérieur puisqu'ils doivent être inscrits dans le dossier *Parcoursup*, ce qui explique leur programmation en mars.

Après une année de seconde déjà marquée par une longue période d'enseignement à distance, les élèves de terminale ont connu une année de première difficile, entrecoupée de périodes d'enseignement hybride. Depuis la rentrée, les enseignants alertent sur la nécessité d'adapter le rythme de la progression à la réalité des apprentissages alors que les programmes, même si un grand nombre d'entre eux ont fait l'objet de limitations pour les épreuves, restent pléthoriques.

Quant aux épreuves elles-mêmes, elles proposent des typologies d'exercices qui font appel à des compétences qui prennent du temps pour être maîtrisées par tous les élèves. Préparer correctement les élèves pour des épreuves en mars, ce serait déjà un défi en temps ordinaire. Alors que dire de le faire au milieu des vagues *Delta* et *Omicron* qui perturbent fortement les lycées depuis décembre ?

C'est tout simplement mission impossible !

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa demande que le Comité de suivi de la réforme du lycée GT soit réuni en urgence pour construire des propositions alternatives au maintien des épreuves en l'état.

Deux possibilités sont ouvertes pour le SE-Unsa :

- soit le report en juin, avec un plus grand choix de sujets pour être au plus près de ce que les élèves auront effectivement travaillé ;
- soit le recours au contrôle continu comme l'an dernier.

Ce contrôle continu, de toute façon, sera retenu pour le dossier *Parcoursup*, que l'épreuve soit annulée ou reportée.

Le SE-Unsa demande que l'intérêt des élèves soit bien au coeur de la décision. Il serait tentant pour le ministre de maintenir les épreuves en mars, certes en les édulcorant quelque peu, pour pouvoir accrocher le nouveau bac à son bilan politique en cette année d'élection. Ce serait un très mauvais calcul, au détriment de la qualité de la formation de nos élèves et de l'équité de leur évaluation.